

# **Note de synthèse**

## **La transgression des lois règlementant l'usage de drogues** Analyse des comportements des consommateurs et essai de vérification empirique

### **Directeur**

**Pierre KOPP**

Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)  
Paris School of Economics

### **Auteurs**

**Pierre KOPP**

Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)  
Paris School of Economics

**Miléna SPACH**

Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

### **Enquêteurs**

Katia Barbier

Anne Fehr

Miléna Spach

Jessica B.

Hannah K.

Mars 2014

*Pr. Pierre Kopp, Département d'Economie  
Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), 106 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris, France  
Mail : [pierre.kopp@univ-paris1.fr](mailto:pierre.kopp@univ-paris1.fr) – [www.pierrekopp.com](http://www.pierrekopp.com)  
Tél : + 33 1 43 31 76 08*

## Introduction

Le présent rapport est le fruit d'une étude financée par la Mission de recherche Droit et Justice du ministère de la Justice qui visait à expliquer la transgression massive des lois règlementant la consommation des drogues à partir de l'hypothèse selon laquelle la perception inadéquate<sup>1</sup> de la norme judiciaire et du risque de sanction pénale, par les consommateurs, était un facteur explicatif majeur et assez peu étudié.

Pour mener notre étude nous avons calculé sur un échantillon de 59 consommateurs de cannabis et de 57 consommateurs de cocaïne, soit 116 *personnes, le coût complet de la consommation de drogue*, c'est-à-dire le coût d'achat de la substance plus l'espérance de coût d'être sanctionné par les autorités publiques. De même, nous calculons *le bénéfice* que la personne tire de la drogue en lui faisant formuler le prix qu'elle attache à sa satisfaction<sup>2</sup>.

Nous comparons ensuite les coûts et les bénéfices, dans deux environnements différents, le premier où les *drogues sont interdites* et le second, que nous simulons à partir des réponses aux questionnaires, où *les drogues seraient légales*. Par différence, nous mettons en évidence les effets de l'introduction de la sanction pénale sur les comportements des individus.

### A – Les consommateurs de cannabis et la sanction pénale

*Dans le contexte actuel où le cannabis est une drogue illégale.* Le traitement statistique des réponses à nos questionnaires nous permet de constater que le coût moyen mensuel de consommation de cannabis est de 99,6 euros (le coût médian est de 60 euros). Le bénéfice moyen mensuel est de 254,2 euros (le bénéfice médian est de 60 euros). La différence entre le bénéfice moyen et le bénéfice médian indique que le bénéfice moyen de notre échantillon de consommateurs est tiré vers le haut par quelques consommateurs qui ont des bénéfices très élevés. Pour 51 % des consommateurs, le coût est supérieur au bénéfice.

*Imaginons à présent un monde où le cannabis serait une drogue légale.* Dans ce cas-là, les consommateurs ne réaliseraient aucune transgression en consommant. D'un côté, le coût complet de la consommation de cannabis baisserait, puisque le risque pénal disparaîtrait mais, de l'autre, le bénéfice pourrait diminuer pour ceux qui attachaient une certaine valeur à consommer un produit interdit.

Nos données nous conduisent à affirmer que le coût moyen mensuel de consommation du cannabis, dans un tel monde, est de 97,7 euros (coût médian de 60 euros). Le bénéfice moyen mensuel est de 232,2 euros (bénéfice médian de 60 euros). La différence entre le bénéfice moyen et le bénéfice médian indique que le bénéfice moyen de notre échantillon de consommateurs est

---

<sup>1</sup> Le terme « inadéquate » ne comporte pas un jugement normatif. Il décrit juste le fait que la politique publique n'est pas interprétée par certains individus dans le sens espéré par le décideur public.

<sup>2</sup> Le lecteur observera que nous ne considérons pas le coût sanitaire des drogues (maladies, décès, etc.). L'analyse de l'impact de l'introduction de la sanction pénale n'exige pas de comparer le coût et le bénéfice réellement complet ; il suffit de comparer les éléments qui sont supposés varier c'est-à-dire, d'un côté une augmentation du coût lié la probabilité d'être arrêté et, de l'autre, une augmentation du bénéfice du fait de l'attrait de l'interdit.

tiré vers le haut par quelques consommateurs qui ont un bénéfice très élevé. Pour 50,9% des consommateurs, le coût est supérieur au bénéfice.

**Tableau 1 – Récapitulatif de l’impact de la transgression et de la répression sur les coûts et les bénéfices des consommateurs de cannabis**

		Pas de risque de sanction, pas de transgression	Risque de sanction, transgression	Conséquence de l’ajout de risque de sanction et de transgression
Coût mensuel (en euros)	Moyens	97,7	99,6	↑
	Médians	60	60	→
Bénéfice mensuel (en euros)	Moyens	232,2	254,2	↑
	Médians	60	60	→
Consommateurs pour lesquels le coût est supérieur au bénéfice		50,9%	50,9%	→

*On observe un double effet de la mise en œuvre de sanctions pénales.* D’une part, elle contribue à augmenter, faiblement, le coût mensuel moyen de la consommation de cannabis, de 98 euros à 100 euros (+1,9 euros) alors que le coût médian reste stable à 60 euros. D’autre part, mettre en œuvre un dispositif de sanctions pénales entraîne l’apparition d’un bénéfice lié, pour certains au plaisir de la transgression des lois. Ce plaisir tient au fait que le cannabis est un produit interdit. L’introduction de la sanction pénale a une conséquence assez inattendue. Le bénéfice mensuel moyen de la consommation augmente avec l’introduction de la répression et passe de 232,2 euros à 254,2 euros (+22 euros), bien que le bénéfice médian soit stable à 60 euros. Simultanément, le coût de consommation complet, n’augmente que de 1,9 euros, du fait de la répression.

*Ainsi, l’introduction de la répression a un effet paradoxal.* D’une part, aucun consommateur (leur pourcentage dans l’échantillon reste stable à 51 % et il s’agit des mêmes individus) ne voit son coût devenir supérieur à son bénéfice. Mais d’autre part, une grande partie des consommateurs, (49 % ont un bénéfice supérieur au coût), valorisent suffisamment la transgression pour que leur bénéfice qui excédait déjà le coût voit leur solde augmenter encore malgré l’introduction du risque pénal. Le risque pénal d’ILS est présent et positif pour 75 % de l’échantillon et le risque de condamnation pour 60 %. Si la majorité des consommateurs intègre le risque pénal comme un coût, ce dernier est cependant très faible : 0,54 euros pour l’ILS et 1,41 euros pour la condamnation, en moyenne. Á l’inverse pour 14 % des consommateurs (soit 8 personnes sur 57, la transgression est bien présente et augmente le bénéfice lié à la consommation de cannabis. En moyenne le bénéfice de la transgression est égal à 21,9 euros, pour une médiane de 0 euros. Ainsi, plus de la moitié des consommateurs de cannabis déclarent ne pas tirer de plaisir du fait de transgresser la loi en consommant ce produit, tandis qu’une fraction admet des valeurs positives de transgression, pour certains élevées (maximum de 324 euros). En comparant l’équivalent monétaire de la transgression à la sanction pénale, on voit bien que le bénéfice est tiré vers le haut alors que le coût reste à peu près stable. Ceci explique qu’aucun des consommateurs ne passent pas d’un groupe à l’autre (de bénéfice supérieur au coût à bénéfice inférieur au coût).

## B – Transgression et répression chez les consommateurs de cocaïne

*Dans le contexte actuel ou la cocaïne est une drogue illégale.* Nos données montrent que le coût moyen mensuel de consommation de la cocaïne est de 199 euros (le coût médian est de 140 euros). Le bénéfice moyen mensuel est de 261,6 euros (le bénéfice médian est de 100 euros). L'écart entre le bénéfice moyen et le bénéfice médian indique que le bénéfice moyen de notre échantillon de consommateurs est tiré vers le haut par quelques consommateurs qui ont un bénéfice très élevé. Pour 65 % des consommateurs, le coût est supérieur au bénéfice.

*Imaginons à présent un monde où la cocaïne serait une drogue légale.* Dans ce cas-là, les consommateurs ne réaliseraient aucune transgression en consommant. D'un côté, le coût complet de la consommation de cocaïne baisserait, puisque le risque pénal disparaît mais, de l'autre, le bénéfice pourrait diminuer pour ceux qui attacheraient une certaine valeur à consommer un produit interdit.

Selon nos données, le coût moyen mensuel de consommation de la cocaïne, dans un tel environnement, serait de 193,4 euros (coût médian de 92,4 euros). Le bénéfice moyen mensuel est de 230,2 euros (bénéfice médian de 100 euros). La différence entre le bénéfice moyen et le bénéfice médian indique que le bénéfice moyen de notre échantillon de consommateurs est tiré vers le haut par quelques consommateurs qui ont un bénéfice très élevé. Pour 61,4 % des consommateurs, le coût est supérieur au bénéfice.

Le tableau ci-dessous résume les principaux enseignements relatifs aux comportements des consommateurs de cocaïne.

**Tableau 2 – Récapitulatif de l'impact de la transgression et de la répression sur les coûts et les bénéfices des consommateurs de cocaïne**

		Pas de risque de sanction, pas de transgression	Risque de sanction, transgression	Conséquence de l'ajout de risque de sanction et de transgression
Coût mensuel (en euros)	Moyens	193,4	198,9	↑
	Médians	140	140	→
Bénéfice mensuel (en euros)	Moyens	230,2	261,6	↑
	Médians	92,4	100	↑
Consommateurs pour lesquels le coût est supérieur au bénéfice		61,4%	64,9%	↑

*On observe un double effet la mise en œuvre de sanctions pénales.* D'une part, elle contribue à augmenter le coût mensuel moyen de la consommation de cocaïne, de 193,4 euros à 198,9 euros (+5,5 euros) alors que le coût médian reste stable à 140 euros. D'autre part, mettre en œuvre un dispositif de sanctions pénales entraîne l'apparition d'un bénéfice liée, pour certains au plaisir de la transgression des lois. Ce plaisir tient au fait que la cocaïne est un produit interdit. L'introduction de la sanction pénale a une conséquence assez inattendue. Le bénéfice mensuel moyen de la consommation augmente avec l'introduction de la répression et passe de 230,2

euros à 261,6 euros (+31,6 euros), tout comme le bénéfice médian qui s'élève de 92,4 euros à 100 euros mensuels (+7,6 euros). Simultanément, le coût de consommation complet, n'augmente que de 5,5 euros, du fait de la répression.

*Ainsi, l'introduction de la répression a un effet paradoxal.* D'une part, un tout petit nombre de consommateurs (leur pourcentage dans l'échantillon passe de 61,4 % à 65 %, soit une augmentation de 3,5 points<sup>3</sup>) voit leur coût devenir supérieur à leur bénéfice. Mais d'autre part, certains consommateurs, (35,1 % ont un bénéfice supérieur au coût avec la mise en œuvre de sanctions pénales), valorisent suffisamment la transgression pour que leur bénéfice qui excédait déjà le coût voit leur solde augmenter encore malgré l'introduction du risque pénal<sup>4</sup>. Le risque pénal d'ILS est présent et positif pour 72 % de l'échantillon et le risque de condamnation pour 67 %. Si la majorité des consommateurs intègre le risque pénal comme un coût, ce dernier est cependant très faible : 0,18 euros pour l'ILS et 1 euros pour la condamnation, en moyenne. À l'inverse pour 42 % des consommateurs (soit 24 personnes sur 57, la transgression est bien présente et augmente le bénéfice lié à la consommation de cocaïne. En moyenne le bénéfice de la transgression est égal à 31,4 euros, pour une médiane de 0 euros. Ainsi, plus de la moitié des consommateurs de cocaïne déclarent ne pas tirer de plaisir du fait de transgresser la loi en consommant ce produit, tandis qu'une fraction admet des valeurs positives de transgression, pour certains élevées (maximum de 520 euros). En comparant l'équivalent monétaire de la transgression à la sanction pénale, on constate que le bénéfice est tiré vers le haut en raison de la transgression alors que le coût reste à peu près stable à l'issue de l'introduction de sanctions pénales. Ceci explique que la plupart des consommateurs ne passent pas d'un groupe à l'autre (de bénéfice supérieur au coût à bénéfice inférieur au coût) excepté deux d'entre eux qui sont très averses au risque et ne déclarent pas de transgression élevée.

### **C – Comparaison des effets de la sanction pénale sur les consommateurs de cannabis et de cocaïne**

*En présence de risques de sanction pénales* et donc de plaisir retiré de la transgression, on constate que le coût moyen mensuel lié à la consommation de cocaïne (194,5 euros) est supérieur à celui du cannabis (99,6 euros). Cette différence entre le coût complet de consommation de la cocaïne et celui de la consommation du cannabis s'explique principalement par le fait que le prix au gramme de la cocaïne est nettement plus élevé que celui du cannabis. En effet, la probabilité d'interpellation et de condamnation sont très faibles et ne contribuent que marginalement à augmenter le coût total de ces deux drogues.

---

<sup>3</sup> Il s'agit de deux personnes dans l'échantillon de 57 consommateurs.

<sup>4</sup> On observe que le coût médian ne varie pas. Seul le coût moyen augmente ce qui indique que la majorité des consommateurs en ne considère pas que leur coût augmente en présence de la répression.

**Tableau 3 – Comparaison de l’impact de la transgression et de la répression sur les coûts et les bénéfices des consommateurs de cocaïne et de cannabis (en présence de répression)**

		Cannabis	Cocaïne
Coûts mensuels (en euros)	Moyens	99,6	194,5
	- dont ILS	0,51	0,18
	- dont condamnation	1,34	0,99
	Médians	60	140
	- dont ILS	0,35	0,14
Bénéfices mensuels (en euros)	- dont condamnation	0,02	0,04
	Moyens	254,2	261,6
	- dont transgression	21,9	31,4
	Médians	60	100
	- dont transgression	0	0
Consommateurs pour lesquels le coût est supérieur aux bénéfices		50,9 %	64,9 %

L’écart entre les deux drogues est moins net du côté des bénéfices. En effet, le bénéfice moyen mensuel tiré de la consommation de cannabis (254,3 euros) est similaire à celui lié à la consommation de cocaïne (261,6 euros), tandis que les bénéfices médians diffèrent davantage (60 euros pour le cannabis contre 100 euros pour la cocaïne). Du côté des bénéfices des consommateurs, la transgression représente environ un dixième du bénéfice moyen mensuel : 22 euros pour le cannabis et 31,4 euros pour la cocaïne. Toutefois, en médiane la transgression est égale à 0, ce qui signifie qu’une fraction des consommateurs déclare retirer un plaisir très élevé du fait que la consommation de cannabis ou de cocaïne est interdit. De plus, certains consommateurs de cannabis déclarent des bénéfices très faibles, ce qui explique l’écart constaté entre le bénéfice moyen mensuel et médian.

Lorsque l’on compare le coût et le bénéfice de la consommation de cannabis et de cocaïne, on observe que le coût est supérieur au bénéfice pour 64,9 % des consommateurs de cocaïne contre seulement 50,9 % des consommateurs de cannabis.

*Lorsqu’il n’y a pas de risques de sanctions pénales ni de plaisir retiré de la transgression, on constate que le coût moyen mensuel lié à la consommation de cocaïne (193,4 euros) est supérieur à celui du cannabis (97,7 euros). Cette différence de coûts pour les consommateurs de cocaïne et ceux de cannabis s’explique naturellement par le fait que le prix au gramme de la cocaïne est nettement plus élevé que celui du cannabis.*

**Tableau 4 – Comparaison de l'impact de la transgression et de la répression sur les coûts et les bénéfices des consommateurs de cocaïne et de cannabis (en l'absence de répression)**

		Cannabis	Cocaïne
Coûts mensuels (en euros)	Moyens	97,7	193,4
	Médians	60	140
Bénéfices mensuels (en euros)	Moyens	232,2	230,2
	Médians	60	92,4
Consommateurs pour lesquels le coût est supérieur au bénéfice		50,88%	61,4%

Cet écart est moins prononcé du côté des bénéfices. En effet, le bénéfice moyen mensuel de la consommation de cannabis (232,2 euros) est similaire à celui de la cocaïne (230,2 euros), tandis que les bénéfices médians diffèrent davantage : 60 euros pour le cannabis contre 92,4 euros pour la cocaïne. Certains consommateurs de cannabis déclarent des bénéfices très faibles, ce qui explique l'écart constaté entre les bénéfices moyens mensuels et médians.

Lorsque l'on compare les coûts et les bénéfices de la consommation de cannabis et de cocaïne, on observe que le coût est supérieur au bénéfice pour 61,4% de consommateurs de cocaïne contre seulement 50,9 % des consommateurs de cannabis.

## Conclusion

Notre étude visait à discuter l'efficacité de l'introduction de la sanction pénale. Il s'avère que cette dernière est inefficace si le risque de sanction est faible et l'attrait pour l'interdit fort<sup>5</sup>. Pour le cannabis les sanctions pénales actuelles sont inefficaces car elles sont parfaitement contrebalancées par le plaisir que les consommateurs retirent de la transgression. Pour la cocaïne, l'efficacité des sanctions pénales actuelles est présente mais faible : elles tendent à augmenter le coût de la cocaïne ce qui augmente le nombre de consommateurs qui accusent des coûts supérieurs aux bénéfices.

---

<sup>5</sup> Dans quelle mesure la prise en compte des comportements expressifs n'est pas biaisée puisque l'attrait pour l'interdit est pris en compte, mais ne pourrait-on pas aussi envisager un bénéfice que certains consommateurs retireraient du fait d'être en conformité avec la loi ? (Ce type de profils n'est peut être très peu répandu chez les consommateurs de drogues). Il faudrait aussi mentionner et discuter les possibles effets de *déplacement* : si l'attrait pour l'interdit est fort et demande à être assouvi quel que soit l'objet sur lequel il se porte, le fait de supprimer les sanctions sur la consommation de cannabis pourrait déplacer l'attrait pour l'interdit vers d'autres substances.